

Secrétariat des Nations Unies



Annnonce de vacance de postes au Département des opérations de paix, nécessitant le détachement des fonctionnaires des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations Unies. La clôture du recrutement et la prise de fonctions du/de la candidat(e) retenu(e) sont subordonnées à la disponibilité des ressources budgétaires.

NUMÉRO D'AVIS DE VACANCE DE POSTE

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

TITRE FONCTIONNEL/NIVEAU

LIEU D'AFFECTATION

UNITÉ ADMINISTRATIVE

2025-SPC-78755-DPO and 2025-SPC-75905-DPO

9 mars 2026

Chef d'Équipe, P-5

BRINDISI

DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS DE PAIX

CIRCULATION LIMITÉE AUX ÉTATS MEMBRES. ENGAGEMENTS LIMITÉS AUX POSTES FINANCÉS PAR LE COMPTE D'APPUI AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX.

Valeurs fondamentales des Nations Unies : Inclusion, Intégrité, Humilité et Humanité

RESPONSABILITÉS : Sous la supervision directe du Chef de la Capacité permanente de police (SPC), le Chef d'équipe agit en tant que l'un des principaux responsables du bureau. La SPC est un mécanisme de la Police des Nations Unies qui apporte un soutien aux composantes policières nouvellement créées dans les opérations de paix des Nations Unies, ainsi qu'une assistance continue aux opérations existantes. Le Chef d'équipe gère et contribue à un large portefeuille de questions opérationnelles liées à l'application de la loi. Il/elle supervise le personnel de la SPC, y compris d'autres conseillers et spécialistes, sur des questions concernant la réforme de la police, la police de proximité, la criminalité transnationale organisée, le maintien de l'ordre public, la planification policière, les enquêtes criminelles et la formation. Il est prévu que le titulaire travaille et dirige des équipes policières de la SPC ainsi que des composantes policières dans une mission sur le terrain pour une période variant d'une semaine à trois mois, voire davantage. Le Chef d'équipe participera également, de temps à autre, à des missions d'évaluation technique et stratégique dans de nouvelles opérations de paix ou des opérations en cours.

Lorsqu'il/elle est au siège de la SPC, le titulaire établit et suit des plans de travail détaillés pour son équipe afin de préparer le personnel de la SPC aux affectations sur le terrain. Il/elle interagit étroitement avec les Chefs de section concernés de la Division de la police et du DOP pour conceptualiser et planifier les affectations sur le terrain de la SPC et identifier les besoins et défis spécifiques des composantes policières dans les opérations de paix des Nations Unies. Lorsqu'il/elle est déployé(e) sur le terrain, le titulaire dirige une équipe afin de garantir la mise en œuvre des termes de référence spécifiques de la SPC pour ses missions, tant pendant la phase de démarrage des composantes policières dans les nouvelles opérations de paix que lors de l'assistance aux composantes policières dans les opérations existantes. Sous la direction du Chef/SPC, le titulaire veille à intégrer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les politiques et directives du DOP ainsi que les termes de référence applicables dans tous les aspects du travail de la SPC et à identifier et appliquer les meilleures pratiques policières dans les activités quotidiennes de son équipe. Du point de vue des questions opérationnelles policières, le titulaire fournit des conseils, une assistance et une expertise pour la mise en place d'institutions et de capacités nationales d'application de la loi, notamment en matière de patrouilles policières, d'enquêtes, de perquisitions et saisies, de police de proximité, de gestion des foules et de services d'urgence. Il est également attendu du titulaire qu'il/elle dirige une équipe au siège et, lorsqu'il/elle est déployé(e) sur le terrain, une équipe élargie comprenant des membres du personnel non-SPC.

COMPÉTENCES:

Professionnalisme : Compétence et maîtrise des activités policières, y compris les théories et techniques relatives à l'application de la loi, à la sécurité communautaire et au renforcement des capacités ; être consciencieux et efficace dans le respect des engagements, des délais et des résultats ; faire preuve de persévérance face à des problèmes ou des défis difficiles ; excellentes aptitudes conceptuelles, analytiques et évaluatives et capacité à mener des recherches et des analyses ; compréhension du fonctionnement et des besoins des opérations de police internationales dans les situations de conflit et d'après-conflit, y compris la familiarité avec les concepts de planification stratégique, de prospective stratégique, de prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix ; connaissance des pratiques modernes en matière de renforcement des capacités dans le domaine de l'application de la loi et des questions relatives à l'état de droit. Garder son calme dans les situations stressantes. Prendre la responsabilité d'intégrer les questions de genre et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité. **Aptitude à planifier et à organiser :** Définir clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; déterminer les activités et les tâches prioritaires ; ajuster les priorités au besoin ; allouer le temps et les ressources nécessaires à l'exécution du travail ; prévoir les risques et tenir compte des imprévus lors de la planification ; suivre et ajuster les plans et les mesures au besoin ; utiliser le temps de manière efficace. **Travail d'équipe :** Travailler en collaboration avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter l'apport des autres en valorisant véritablement leurs idées et leur expertise ; être disposé à apprendre des autres ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant l'intérêt personnel ; soutenir les décisions finales du groupe et s'y conformer, même si celles-ci ne reflètent pas entièrement sa propre position ; partager le mérite des réalisations de l'équipe et accepter la responsabilité conjointe des lacunes de l'équipe. **Leadership :** Servir de modèle que les autres veulent suivre ; donner aux autres les moyens de traduire leur vision en résultats ; être proactif dans l'élaboration de stratégies pour atteindre les objectifs ; établir et entretenir des relations avec un large éventail d'organisations et de personnes afin de comprendre les besoins et d'obtenir du soutien ; anticiper et résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables ; promouvoir les efforts de changement et d'amélioration ; ne pas accepter le statu quo ; faire preuve de courage pour prendre des positions impopulaires. Diriger et assumer la responsabilité d'intégrer les questions de genre et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité ; faire preuve d'une connaissance des stratégies et d'un engagement à l'égard de l'objectif d'équilibre entre les sexes dans la dotation. **Gestion de la performance :** Déléguer les responsabilités, l'obligation de rendre compte et le pouvoir de décision appropriés ; s'assurer que les rôles, les responsabilités et les lignes hiérarchiques sont clairs pour chaque membre du personnel ; évaluer avec précision le temps et les ressources nécessaires à l'accomplissement d'une tâche et faire correspondre la tâche aux compétences ; suivre les progrès accomplis par rapport aux jalons et aux échéances ; discuter régulièrement du rendement et fournir des commentaires et de l'encadrement au personnel ; encourager la prise de risques et soutenir le personnel lorsqu'il commet des erreurs ; soutenir activement le perfectionnement et les aspirations professionnelles du personnel ; évaluer équitablement les performances.

QUALIFICATIONS :

Éducation : Diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) en droit, gestion policière, application de la loi, études de sécurité, justice pénale, administration des affaires ou publique, gestion des ressources humaines, gestion du changement ou autre domaine connexe. Un diplôme universitaire de premier cycle, assorti d'une expérience professionnelle pertinente, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire avancé. Une formation avancée destinée aux cadres supérieurs est vivement souhaitée. L'obtention d'un diplôme d'une académie de police certifiée ou d'un établissement national ou international de formation en application de la loi similaire est obligatoire.

Expérience professionnelle : Un minimum de 10 années (12 années en l'absence de diplôme supérieur) de service/expérience policière active et progressivement pertinente au sein d'un organisme national ou international chargé de l'application de la loi, tant sur le terrain qu'au niveau du siège national de la police, est requis. sept (7) années d'expérience policière active à un niveau supérieur de prise de décision, avec une vaste expérience en planification stratégique et en gestion dans un ou plusieurs des domaines suivants : opérations policières, gestion des ressources humaines et financières, gestion de la criminalité, administration policière, formation et développement de la police, gestion du changement (notamment dans le domaine de l'application de la loi), réforme et restructuration ou domaine connexe – requis. Une expérience pratique et directe dans le commandement d'unités policières à l'échelle régionale ou étatique ou dans la direction d'un département au siège national de la police – requis. **Grade :** Le candidat doit être un officier de police professionnel supérieur en service actif, avec au minimum le grade de Surintendant principal/chef, Commissaire adjoint de police ou un grade équivalent à celui de colonel ou supérieur. Une expérience dans le maintien de la paix ou dans d'autres organisations internationales, y compris les Nations Unies, constitue un atout.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais (tant à l'oral qu'à l'écrit) est exigée. La connaissance du français est hautement souhaitable.

Date d'émission : 9 décembre 2025

La préférence sera accordée aux candidates ayant les mêmes qualifications.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les fonctionnaires de police actuellement employés dans leur service national et qui ont reçu l'autorisation de leurs autorités nationales de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

Il convient de noter que pendant la période de leur détachement aux Nations Unies, les policiers ne peuvent pas être réaffectés ou transférés à un autre poste au sein du Département des opérations de paix (DOP) ou d'autres parties du Secrétariat de l'ONU. Le personnel en détachement actif peut servir sous un contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU pour une période allant jusqu'à trois ans (cumulés), laquelle peut, dans des cas exceptionnels, être prolongée pour une quatrième et dernière année, sous réserve des besoins opérationnels et d'une performance satisfaisante. Cette limite de service inclut les périodes de tout service antérieur auprès des Nations Unies en tant qu'officier en détachement actif sous contrat de personnel de l'ONU.

Les candidats ayant déjà servi en tant que personnel détaché en activité peuvent postuler à nouveau après une interruption de service d'au moins un an depuis leur dernier détachement sous contrat de personnel du Secrétariat de l'ONU, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les nominations de personnel policier en détachement actif actuellement en service sous un contrat de personnel de l'ONU ne seront pas considérées.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'avis de vacance de poste au moment de la nomination pour être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.